

L'école s'adapte mieux aux sportifs

Instruction publique ► Le dispositif sport-art-études sera profondément modifié dès la rentrée prochaine afin de faciliter le double parcours des élèves pratiquant un sport ou une discipline artistique à haut niveau. Le tout sans renoncer aux exigences scolaires, insiste Anne Emery-Torracinta, cheffe de l'Instruction publique.

Cette année, 557 élèves sont inscrits dans le dispositif, dont 250 au secondaire II, 260 au Cycle et le reste en primaire. Ces élèves consacrent au minimum huit heures à leur discipline, sans compter les week-ends. Avec un pic de vingt-deux heures pour le plongeon. En moyenne, parmi les 42 disciplines représentées, un jeune compte treize heures d'entraînement ou cours hebdomadaires, à quoi s'ajoute une moyenne de quatre heures de déplacements. Soit, avec l'école, des semaines de cinquante heures, sans compter les compétitions et stages. «C'est très

lourd», souligne M^{me} Emery-Torracinta.

La réforme est rendue possible par la professionnalisation des milieux sportifs et des écoles de musique et de danse qui permet d'envisager les entraînements les après-midi.

Car le principal changement consiste en un allègement de la grille horaire au Cycle et au secondaire II, permettant de libérer quatre après-midi par semaine (du mardi au vendredi) dédiés aux entraînements. Le lundi ressemblera à la journée d'un élève ordinaire.

Au Cycle, l'école comptera 25-26 périodes contre 33 pour les élèves ordinaires. Pour ce faire, les heures notamment dédiées aux «profils» choisis dès la 10^e sont supprimées. Cela impliquera de renoncer au latin, y compris ensuite au collège.

Autre bouleversement: ces élèves seront accueillis dans le Cycle de leur secteur, s'évitant parfois de longs déplacements qui poussent certains à renon-

cer à intégrer le dispositif. Et il n'y aura plus de classes de «sportifs et artistes» puisque ceux-ci seront disséminés dans des classes «ordinaires».

Pour le secondaire II, il y aura deux possibilités. Intégrer des classes de sportifs/artistes dans un «campus» à de Staël ou Nicolas-Bouvier. Pour aller plus vite dans le programme, ces classes seront limitées à 16 élèves. L'horaire est allégé, à 25-27 périodes, ce qui implique un choix d'option/filière réduit mais ne préjugeant pas les formations futures.

Les élèves insatisfaits par la liste d'options limitées pourront bénéficier d'un aménagement individualisé dans une classe ordinaire à André-Chavanne, Henry-Dunant, Jean Piaget et dans les centres de formation professionnelle. «Le but n'est pas forcément de fabriquer des champions, mais d'aider ces jeunes à poursuivre leur passion en les aidant à trouver un équilibre de vie et familial», déclare M^{me} Emery-Torracinta. **RA**